

Réf: Dossier N° 105067

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REVELATION OPTIC »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN- KOUMASSI SICOI,
PRES DE L'ECOLE PRIMAIRE LA PEPINIERE EN FACE DE L'EGLISE
CATHOLIQUE SAINTE TRINITE,, Lot 1349, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REVELATION OPTIC »

Objet : OPTIC,
LUNETERIE
VENTE ET MAINTENANCE DE LUNETTES,
PRESTATIONS
DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN- KOUMASSI SICOI,
PRES DE L'ECOLE PRIMAIRE LA PEPINIERE EN FACE DE L'EGLISE
CATHOLIQUE SAINTE TRINITE,, Lot 1349, Ilot 00

Dirigeant(s) : M SABLIN GHISLAIN ARNAUD MILAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04003 du 10/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19756/GTCA/RC/2022 du 10/05/2022

